



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Allongement des délais de délivrance des CNI et des passeports

Question écrite n° 45424

Texte de la question

Mme Constance Le Grip appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le sujet de l'allongement des délais de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) et des passeports. Depuis le début de la crise sanitaire, les délais pour obtenir une nouvelle pièce d'identité se sont considérablement allongés. Il faut attendre plusieurs semaines, voire plusieurs mois dans certaines villes, avant d'obtenir un premier rendez-vous et les délais d'instruction par les services des préfectures, de fabrication et d'acheminement jusqu'aux mairies se sont aussi beaucoup allongés. Cette augmentation des délais a des conséquences sur le quotidien des Français. En effet, certaines démarches administratives nécessitent une pièce d'identité à jour. Par ailleurs, plusieurs des concitoyens se retrouvent contraints d'annuler ou de reporter leurs déplacements, personnels ou professionnels, faute d'une pièce d'identité valide. Aussi, elle souhaite connaître les mesures déjà prises par le Gouvernement et celles qu'il entend mettre en œuvre afin de réduire cette attente et permettre aux Français d'obtenir une nouvelle pièce d'identité dans de meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [Mme Constance Le Grip](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45424

Rubrique : Papiers d'identité

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mai 2022](#), page 2916

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)